

8 / 06 / 2010

CHAMPIONNAT DE FRANCE 2010

PALETA PELOTE DE GOMME CREUSE – TRINQUET

NATIONALE A

1 / 2 FINALE

VENDREDI 11 JUIN 2010 à ST PEE S/ NIVELLE (T. Gaintxiki)

- 05.59.54.50.77 -

R8 20h **Club O. Bayonnais 30**
Lissar Patrick / Lissar Hervé

C/

Ziburuko Gazteak – Ciboure 19
Ortiz Stéphane / Amadoz Pierre

Délégué sportif et juge arbitre

Pascal HAROCARENE (06.08.61.11.76)

LE PRESENT AVIS TIENT LIEU DE CONVOCATION

CHAQUE JOUEUR DOIT OBLIGATOIREMENT PRESENTER SA LICENCE AU DELEGUE SPORTIF

Le club nommé en premier jouera OBLIGATOIREMENT en chemisette à la couleur de son club ou en rouge.

Le club nommé en second jouera OBLIGATOIREMENT en chemisette à la couleur de son club ou en blanc.

Si les deux équipes ont la même couleur de chemise, l'équipe nommée en second jouera en blanc.

- Protection oculaire OBLIGATOIRE pour les avants et LES ARRIERES.
- Parties en 30 points
- **Les frais de location sont à la charge de la Fédération.**

FINALE SAMEDI 12 JUIN 2010 à PAU à 16H

LE DELEGUE SPORTIF est prié de communiquer les résultats A L'ISSUE DE LA au répondeur de la F.F.P.B. (05.59.59.22.34)

LES FEUILLES DE RESULTATS SONT A RETOURNER A LA F.F.P.B.